Lorsqu’Allah veut faire miséricorde à une communauté, Il saisit [l’âme] de leur Prophète avant la leur, faisant de ce dernier un devancier et un prédécesseur pour sa communauté.

Abû Mûsâ Al-Ashʿarî (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Lorsqu’Allah veut faire miséricorde à une communauté, Il saisit [l’âme] de leur Prophète avant la leur, faisant de ce dernier un devancier et un prédécesseur pour sa communauté. En revanche, lorsqu’Allah veut détruire une communauté, Il les châtie du vivant de leur Prophète ; Il les détruit tandis que leur Prophète est encore en vie et assiste [à cet évènement], se réjouissant de leur destruction après qu’ils l’eurent traité de menteur et qu’ils eurent désobéi à ses ordres. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Lorsqu’Allah, Exalté soit-Il, veut un bien pour une communauté, Il saisit [l’âme de] leur Prophète et sa communauté lui survit après lui, de sorte qu’il les devance [et les précède] au Paradis et soit ainsi leur intercesseur. L’origine du mot : (« Faraṭ ») désigne l’individu qui devance un groupe de gens qui se dirigent vers un point d’eau afin de préparer l’endroit pour qu’ils puissent y camper. Puis, ce mot a été utilisé pour désigner celui qui intercède pour ceux qui lui succèdent. Dans un autre hadith, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Je vous devancerai (Littéralement : « Je serai votre (« Faraṭ ») auprès du Bassin. », c’est-à-dire : je vous précéderai [auprès du Bassin] afin de vous préparer de l’eau à boire. En revanche, lorsqu’Allah veut détruire une communauté, Il la châtie du vivant de leur Prophète. Il la détruit alors qu'il est encore en vie, assiste et regarde, comme ce fut le cas notamment de Noé (sur lui la paix) et de son peuple. Ici, c’est comme si le Prophète (sur lui la paix et le salut) informe ses Compagnons de la miséricorde du Seigneur des mondes envers cette communauté. Le Prophète lui-même (sur lui la paix et le salut) est une miséricorde offerte à cette communauté ; Allah, Exalté soit-Il, a dit : {(Et Nous ne t’avons envoyé qu’en tant que miséricorde pour l’Univers.)} [Coran : 21/107]. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) est donc une miséricorde pour cette communauté à qui Allah a promis de ne pas la châtier tant qu’il sera en son sein [et parmi eux]. En outre, Il leur a rajouté de Sa grâce et de Sa générosité ; Il a dit, Exalté soit-Il : {(Allah ne saurait les châtier tant que tu te trouves parmi eux, de même Allah ne saurait les punir tant qu’ils implorent Son pardon !)} [Coran : 8/33].